



[Projet d'aménagement stratégique]

PÔLE MÉTROPOLITAIN NANTES SAINT-NAZAIRE

Réunions publiques de Saint Nazaire, Fay-de-Bretagne et Nantes
Mai et juin 2024

TRAJECTOIRE 2050
Nantes - Saint-Nazaire
Pôle Métropolitain


AURAN

addrn
agence d'urbanisme de la région de Nantes





Mots d'introduction

TRAJECTOIRE 2050
Nantes Saint-Nazaire
Pôle Métropolitain

**3 RÉUNIONS PUBLIQUES
au plus près de chez vous !**

Révision concertée du SCoT
Habitat, économie, mobilité,
environnement, climat...
L'avenir se dessine avec vous !

- ▶ **Saint-Nazaire - mercredi 22 mai 2024**
de 18h30 à 20h30 - au SPI numérique
le Paquebot
- ▶ **Fay-de-Bretagne - jeudi 30 mai 2024**
de 18h30 à 20h30 - Espace Madeleine
20, rue de la Madeleine
- ▶ **Nantes - mardi 4 juin 2024**
de 19h30 à 21h30 - ENSA Nantes
6, quai François-Mitterrand

Retrouvez toutes les informations
et contributions sur nantessaintnazaire.fr

Le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire
et les 5 intercommunalités membres

egiteach (2024)



Le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire qu'est-ce que c'est ?

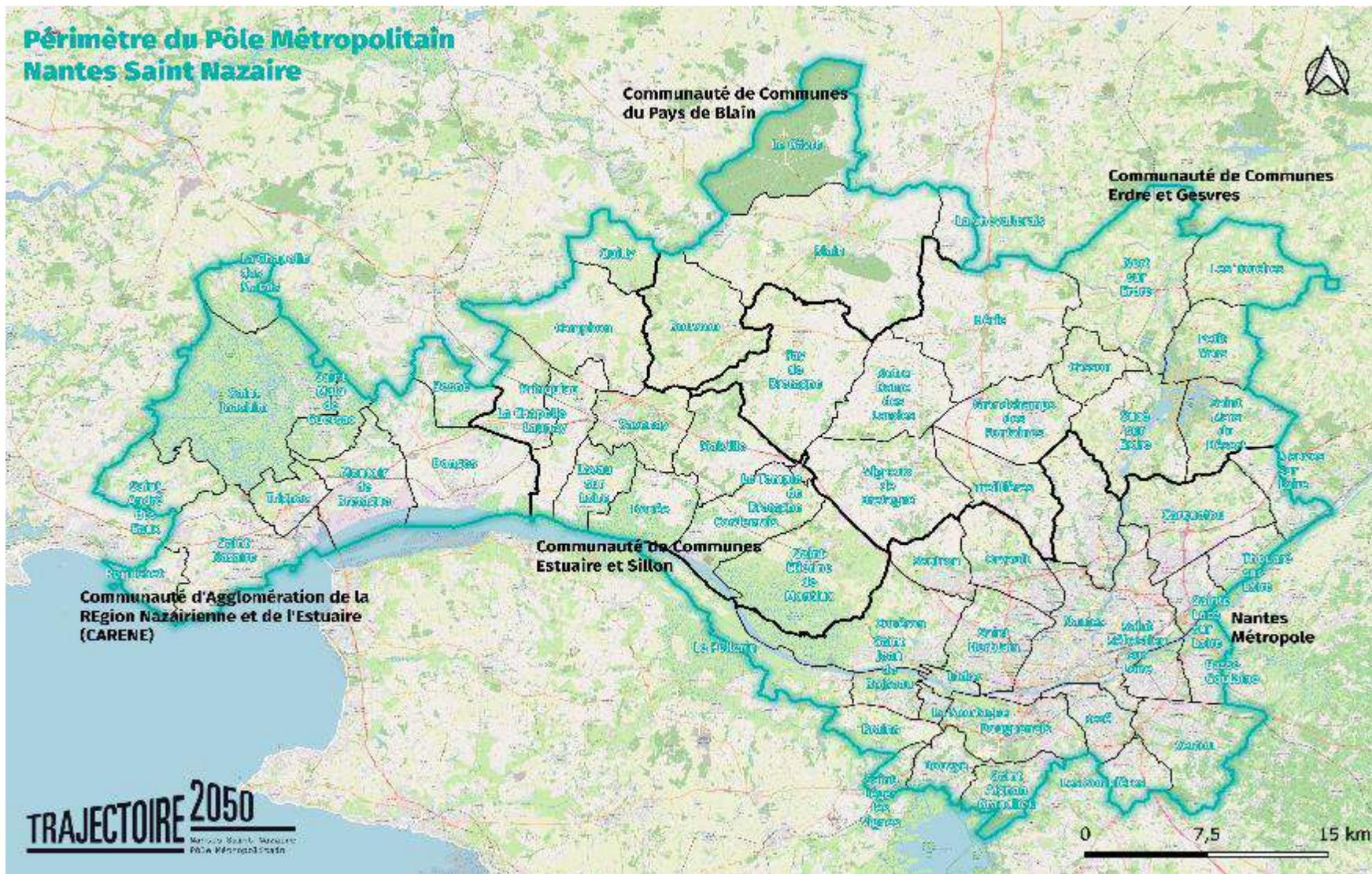
TRAJECTOIRE 2050
Nantes - Saint-Nazaire
Pôle Métropolitain



addrn
agence d'urbanisme de la région de Nantes



Périmètre du Pôle Métropolitain Nantes Saint Nazaire



CHIFFRES-CLÉS

61 COMMUNES

5 INTERCOMMUNALITÉS

1872 KM²

923 925
HABITANTS (2020)

68 392
ÉTUDIANTS

472 882
EMPLOIS EN 2020

15 000 HA
DE ZONES HUMIDES

2 800 KM
DE COURS D'EAU

200 KM DE RIVES
DE LOIRE ET LITTORAL

36 000
HA CLASSÉS
EN ZONE NATURA 2000

27 GARES



TROIS FONCTIONS AU SERVICE DE NOS INTERCOMMUNALITES

Anime un espace de coopération au service d'une vision partagée

A travers la vie des assemblées, la démarche Trajectoire 2050, l'animation de l'atelier des élus et de différents groupes-projet sur l'énergie, l'économie, la mobilité, etc. visant à fédérer les élus du territoire, ainsi que les partenaires, jusqu'au partage des bonnes pratiques entre intercommunalités.

Planifie l'organisation du territoire

A travers l'élaboration, l'évaluation, la révision et la mise en œuvre du Schéma de cohérence territoriale, document d'urbanisme à portée réglementaire.



Rapport d'activité 2022/2023
disponible en PDF

Accompagne le changement comme « démonstrateur des possibles »

A travers l'accompagnement et le financement d'études (ex. Eco. métropolitaine Ordinaire), d'actions d'aménagement (ex. eau et paysages, habitat péri-urbain) et d'expérimentation croisées (ex. intensification foncière en ZAE, lignes de co-voiturage).



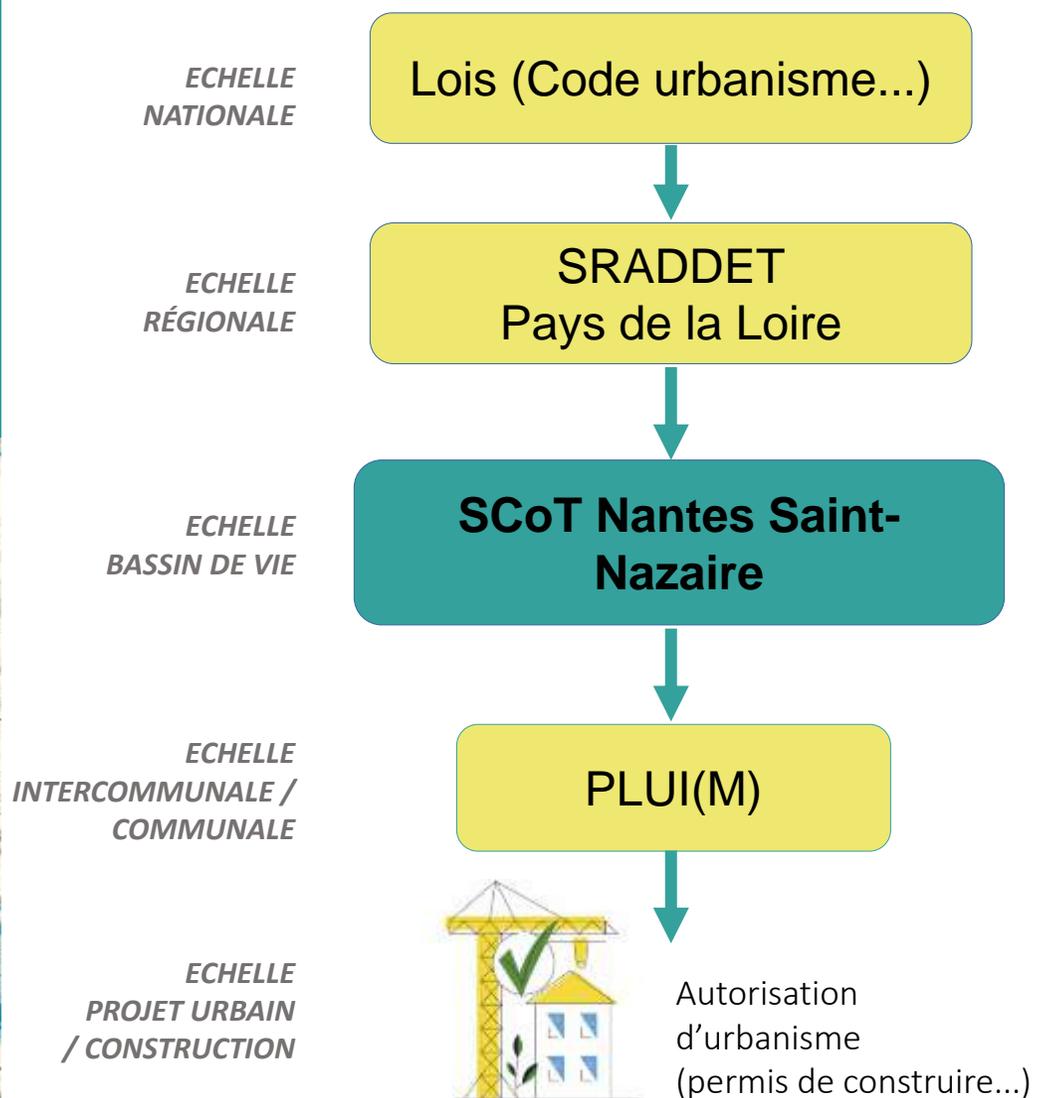
Le Schéma de Cohérence Territoriale qu'est-ce que c'est ?



UNE PETITE VIDÉO

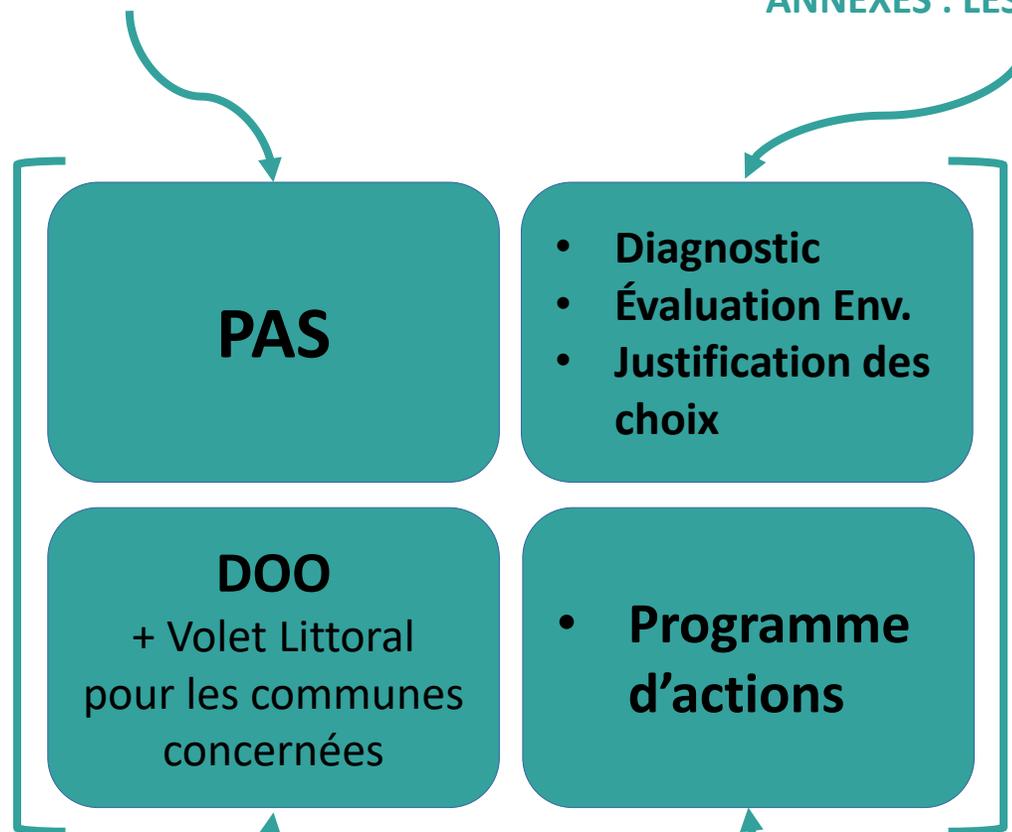


LE SCOT C'EST QUOI ?



LE PROJET POLITIQUE STRATÉGIQUE

ANNEXES : LES DOCUMENTS EXPLICATIFS



LE DOCUMENT PRESCRIPTIF ET DE MISE EN ŒUVRE

C'EST LA NOUVEAUTÉ !



Une mise en révision concertée du Schéma de Cohérence Territoriale





Comité syndical du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire
Vote le projet de SCoT

Exécutif, groupe d'élus, agents du Pôle métropolitain et agences
d'urbanisme de Nantes et de Saint-Nazaire
Pilote la révision

Une fabrique du territoire dialoguée

**Les conseils de
développement**

**La société civile
constituée**

**Les acteurs
économiques**

L'Avis citoyen

**Pers. Publiques
Associées**

Experts locaux

**L'Avis élus
municipaux**

Le Grand public
via site internet, enquête en
ligne, boîte « je participe »
cahiers d'acteurs, réunions
publiques

La société civile constituée :
Fédérations, associations, têtes de
réseaux, groupes d'acteurs locaux...

Les acteurs économiques :
A l'échelle des grands bassins
d'emplois de Nantes à Saint-Nazaire

Les personnes publiques associées :
État, chambres consulaires, Parc Naturel
Régional, Région, Département,
Collectivités locales

Experts locaux :
Agence régionale de santé, GIEC Pays de la
Loire, Syndicats de gestion des eaux, GIP
Loire Estuaire

Elus municipaux :
25 élus désignés au sein des
intercommunalités

Atelier citoyen :
25 citoyens volontaires recrutés par
tirage au sort et accompagnés par
un cabinet indépendant



Le Projet d'Aménagement Stratégique

Pour chaque grand chapitre,
nous présentons
les objectifs principaux,
une cartographie,
et des focus.

LES POINTS D'UNE TRAJECTOIRE VERS 2050

Un SCoT « One Health » favorable à la santé

Le dérèglement climatique nous le rappelle avec toujours plus de force et d'acuité, l'être humain a modifié de façon durable les conditions d'habitabilité de la Terre pour l'ensemble du vivant.

Notre qualité de vie attire. Celle-ci résulte de **politiques publiques volontaristes** que nous menons, en matière de mobilités, de logement, d'emploi, de nature en ville, de culture, de sport, ou encore d'éducation.

Une volonté de voir animée à l'échelle nationale, une vraie politique d'aménagement du territoire

Notre grand territoire d'estuaire attire aussi pour sa **situation géographique dans un contexte de réchauffement climatique**, pour la qualité du **lien social** et de la vie associative, pour la diversité de ses territoires de vie, pour la **beauté de ses paysages** ou encore pour son **ouverture d'esprit** et sa manière de mobiliser les **capacités d'agir et de création**.

Savoir accueillir pour vivre bien

Nous souhaitons développer notre maîtrise, à moyen terme, de la dynamique démographique du territoire et nous mettre en capacité d'accueillir les 180 000 et 200 000 habitants supplémentaires estimés à l'horizon 2050, en préservant la qualité du cadre de vie des habitants actuels et futurs et en veillant à garantir la cohésion sociale.

LES POINTS D'UNE TRAJECTOIRE VERS 2050

Décider dans l'incertitude

Les incertitudes qu'amène le changement climatique et l'évolution des dynamiques territoriales impliquent en effet une posture d'humilité vis-à-vis de l'imbrication d'échelle - temporelle et spatiale-, à prendre en considération dans l'acte de planification.

Pour la première fois, l'INSEE établit des projections qui révèlent un ralentissement à moyen terme de la croissance démographique sur le territoire, lié à des effets structurels (vieillesse de la population), mais ne tenant pas compte ni du changement climatique et des migrations induites, ni des effets conjoncturels économiques locaux.

L'incertitude liée aux impacts du changement climatique est également forte et **nécessite d'approfondir les connaissances et de développer les moyens d'observation sur l'ampleur des changements en cours.**

Piloter la trajectoire

C'est en effet un SCoT de transformation dans un temps de grandes transformations (nouvelles mobilités et SERM, énergie et décarbonation, intensification foncière, nouveaux modes de consommation...). Face aux incertitudes, le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire doit pouvoir piloter le futur SCoT au plus près de l'évolution des dynamiques territoriales, avec agilité et systémie.

De nouveaux indicateurs fiables, suivis régulièrement, comme par exemple sur le mal logement ou encore la qualité des sols, devront permettre de piloter au mieux ces transformations et faire évoluer les orientations et objectifs inscrits dans le SCoT, au-delà des temps habituels de « révision ».

AUTOUR DE TROIS PILIERS FONDATEURS

TROIS CHAPITRES

L'habitabilité

Consolider les fondations d'un territoire habitable pour tous en créant les conditions favorables à la santé du vivant, la résilience sociale tout en répondant aux enjeux climatiques.

La condition fondamentale

La robustesse

Organiser la réponse aux besoins des habitants en répartissant les responsabilités, en garantissant le bon équilibre entre les impératifs sociaux, économiques et les conditions d'une qualité de vie accessible à toutes et tous.

L'objectif désirable

La coopération

Coopérer à toutes les échelles, animer de nouvelles coalitions de territoires, d'acteurs et de ressources et saisir les interdépendances à forts enjeux stratégiques, pour atteindre les objectifs d'habitabilité et de robustesse du territoire.

La conscience partagée

Haute valeur environnementale du Marais de Brière

- Intérêt écologique majeur
- Ressource en eau majeure avec enjeu de maintien d'un équilibre quantitatif et qualitatif
- Stock en carbone d'intérêt national
- Haute vulnérabilité au changement climatique

Vallée de l'Erdre, un secteur vulnérable

- Risques d'inondation élevés,
- Enjeu qualitatif de l'eau vis-à-vis des pressions agricoles
- Dynamiques écologiques importantes
- Exploitation de la ressource du sous sol

La Loire, un atout vulnérable

- Risques importants d'inondation et de submersion cumulés
- Enjeu qualitatif de l'eau vis-à-vis des pressions agricoles, humaines et industrielles
- Support de développement économique : industrie, logistique, etc.
- Support d'activités de loisir
- Axe de fraîcheur
- Ressource pour l'alimentation en eau potable
- Composante paysagère majeure

Le support agricole, entre atout et faiblesse

- Stock carbone d'intérêt national
- Enjeux écologiques de préservation des fonctionnalités des sols nourriciers (dans un contexte de dérèglement climatique)
- Maintien d'une biodiversité ordinaire (dont le bocage)

Secteurs urbanisés

- Forte présence d'îlots de chaleurs
- Pollutions des sols
- Vulnérabilité aux risques naturels
- Enjeu de préservation de la fonctionnalité des sols (cycle de l'eau notamment)
- Besoins en énergie
- Besoins en eau potable

Secteurs industriels

- Pollution des sols
- Emissions de Gaz à effets de serre
- Besoin de mutation pour participer à la lutte contre le changement climatique
- Production importante d'énergie

Des risques fragilisés par les mutations climatiques

- Mouvements de terrains
- Retrait gonflement des argiles
- Alimentation en eau potable

Fonctionnalité écologique

■ Espaces naturels remarquables

Fonctionnalité hydrologique

■ Réserve utile des sols

■ Zones inondables

■ Remontée de nappes

■ Maillage bocager, gestion des ruissellements

Fonctionnalité climatique stock de carbone

■ Espaces écologiques

■ Espaces agricoles

Fonctionnalité agricole

■ Réserve utile des sols

■ Espaces agricoles

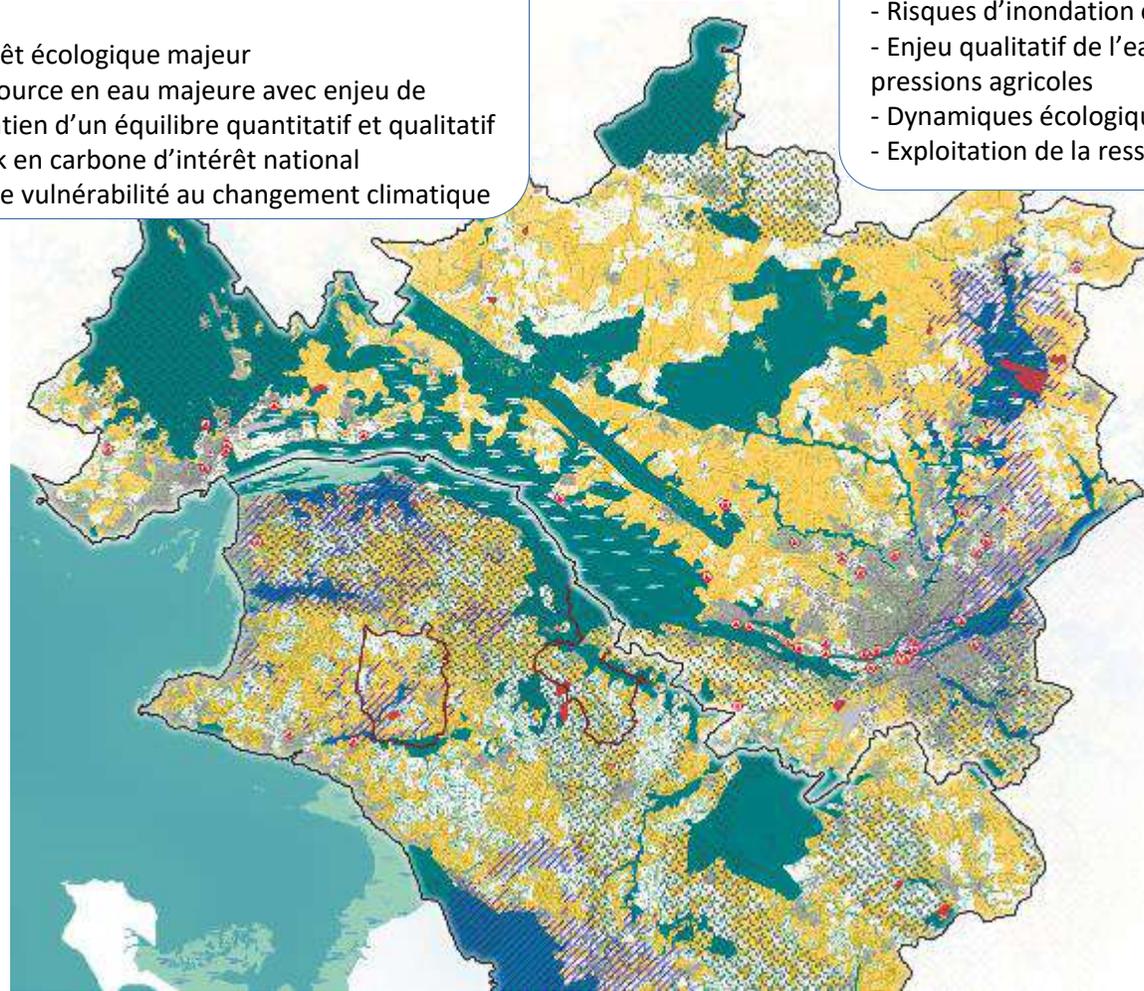
Richesse minérale (matériaux)

■ Exploitation – carrières actives

■ Zones stratégiques d'extraction

Fonctionnalité lutte contre l'érosion

■ Maillage bocager



Axe 1.1. Préserver la santé du vivant dans un contexte de changement climatique

- 1.1.1 Prendre soin des ressources vitales en assurant une démarche de sobriété
- 1.1.2. Restaurer et renforcer les fonctionnalités des espaces
- 1.1.3. Mieux vivre en harmonie avec son environnement

Axe 1.2. Répondre aux besoins vitaux pour garantir la résilience sociale

- 1.2.1. Favoriser la santé et le bien-être des habitants
- 1.2.2. Vivre avec le risque et anticiper les vulnérabilités du territoire

Axe 1.3. Répondre aux enjeux d'atténuation du changement climatique

- 1.3.1. Accorder les besoins du territoire avec le principe de sobriété énergétique
- 1.3.2. Améliorer l'efficacité énergétique du territoire

#MOTSCLÉS

Planifier la sobriété foncière

Protéger la Trame Verte et Bleue

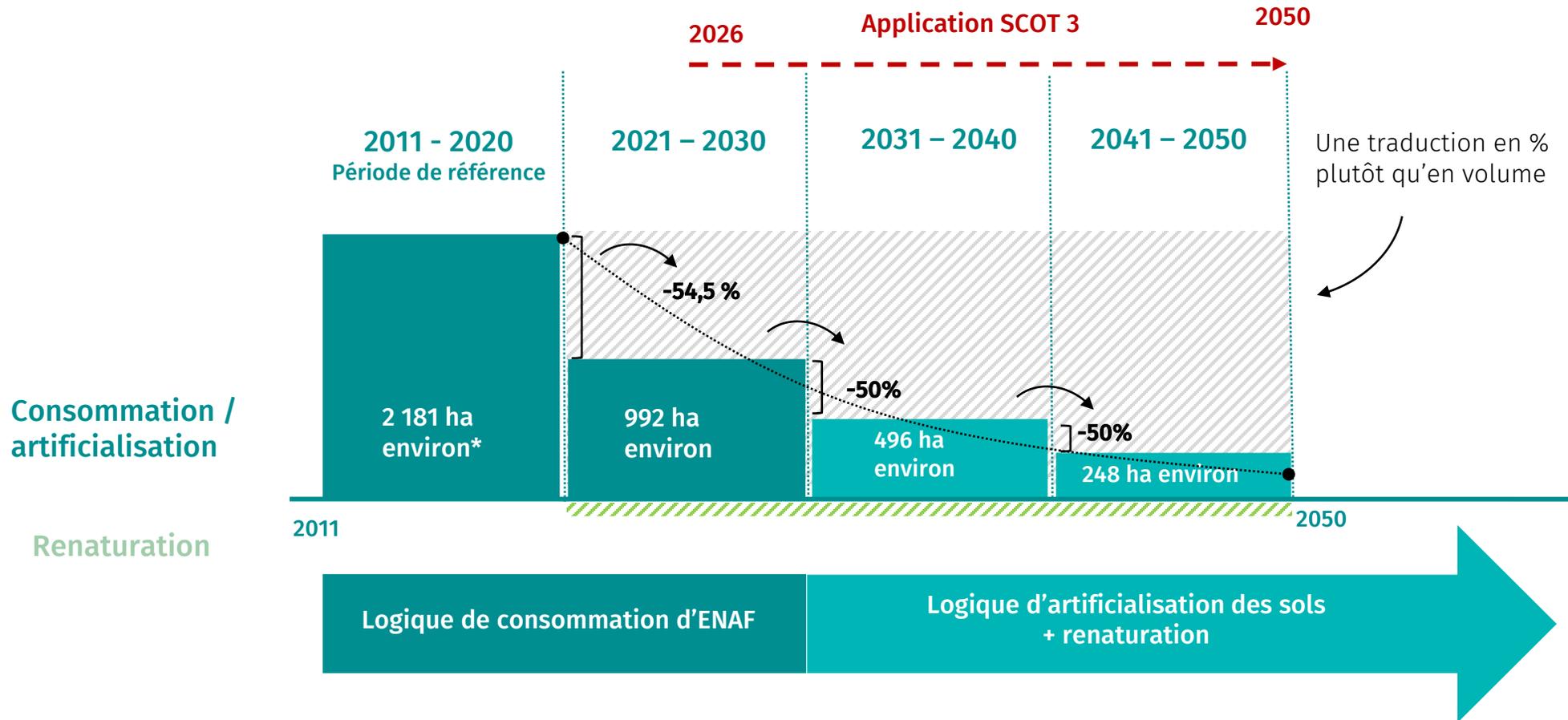
Préserver la ressource en eau

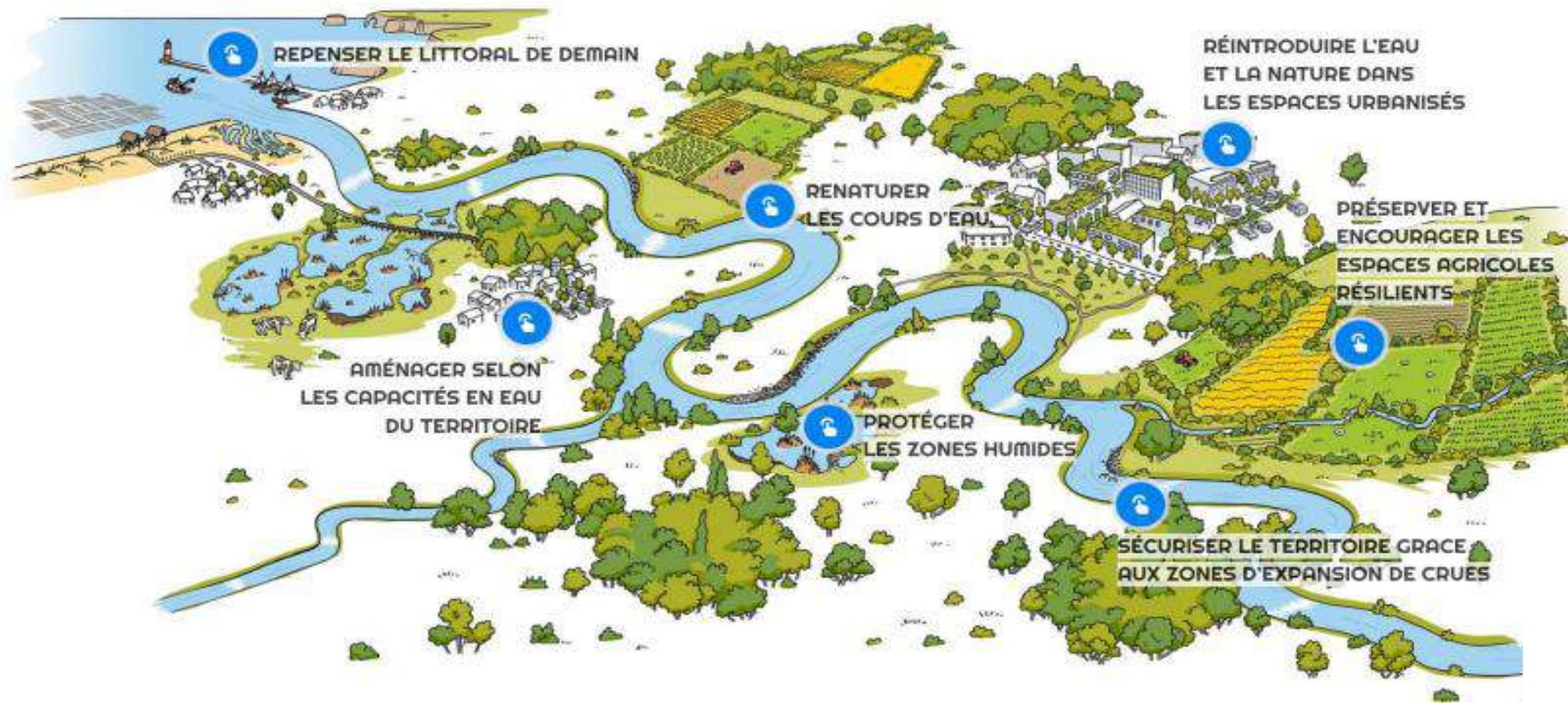
S'adapter au changement climatique

Développer l'Urbanisme Favorable à la santé

Amplifier les stratégies de sobriété énergétique

Accompagner les solutions d'efficacité Énergétique







L'HABITABILITÉ



VOUS AVEZ LA PAROLE

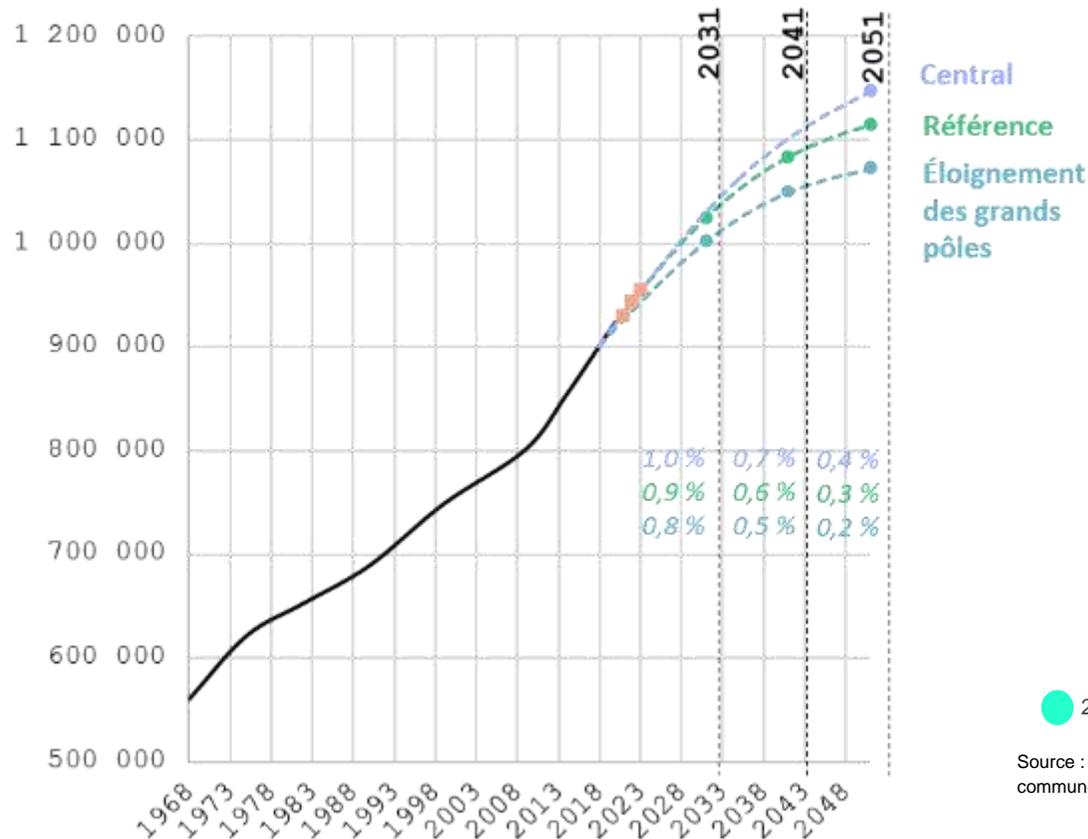
- **Qu'est-ce qui vous surprend ? Vous rassure ? Vous dérange ?**
- **Qu'est-ce qui vous semble insuffisamment traité / Un manque ?**
- **Sur quel(s) sujet(s) souhaitez-vous des éclaircissements ?**

Comment organiser l'accueil des habitants, actuels et futurs, notamment les plus vulnérables, dans les meilleures conditions possibles de qualité de vie ?

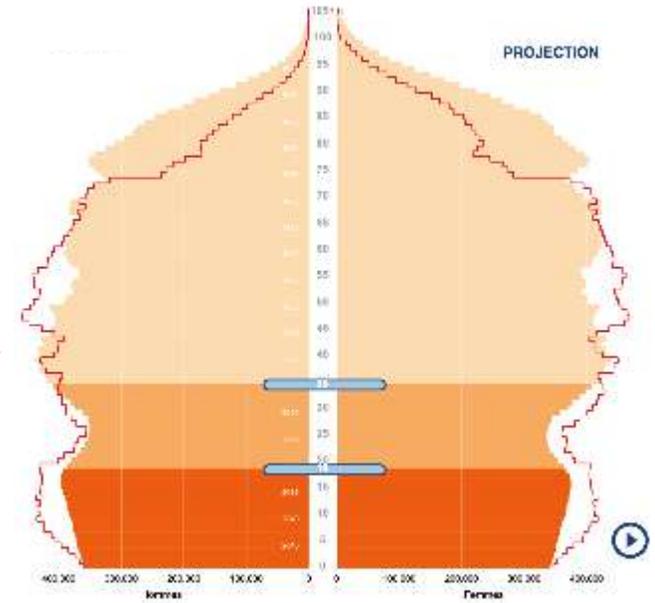
146 500 à 161 900 logements à produire d'ici 2050 (réhabilitation et construction).
Dont près de la moitié avant 2030.

LES FOCUS

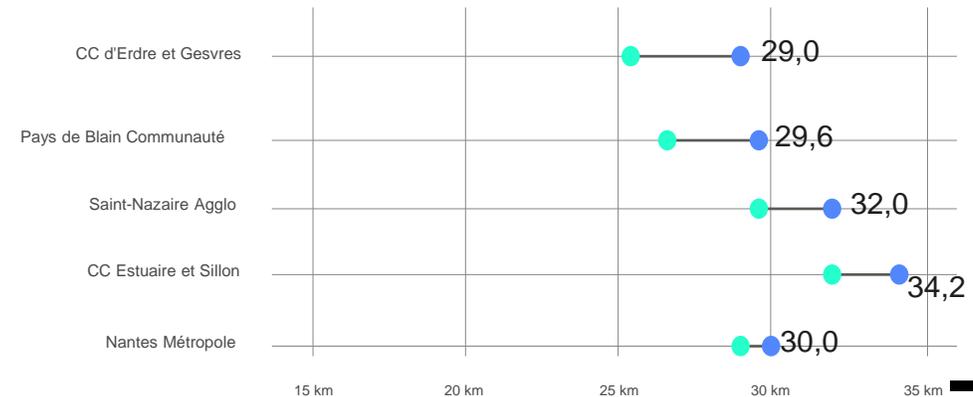
Evolution de la population dans le pôle métropolitain



Évolution de la pyramide des âges à 2050



Évolution de la distance moyenne quotidienne (A/R) pour occuper un emploi sur l'EPCI de destination



Source : Insee, navettes domicile-travail (2009, 2020) - traitements Auran [navettes de moins de 150 km ; les navettes internes à la commune sont considérées équivalentes à 2.0 km en moyenne]

#MOTSCLÉS

Faciliter l'accès aux logements (typologie, adaptés, qualité)

Maintenir la cohésion sociale

Développer l'intensification des usages

Faciliter l'usage des mobilités alternatives à la voiture

Organiser l'offre en services & commerces

Axe 2.1. Organiser l'accueil en s'appuyant sur un maillage territorial équilibré

2.1.1. Répondre à la première des dignités, le logement

2.1.2. Reconnaître le rôle de chaque polarité au sein d'une armature territoriale équilibrée

2.1.3. Partager les responsabilités dans la réponse aux besoins des habitants et des entreprises

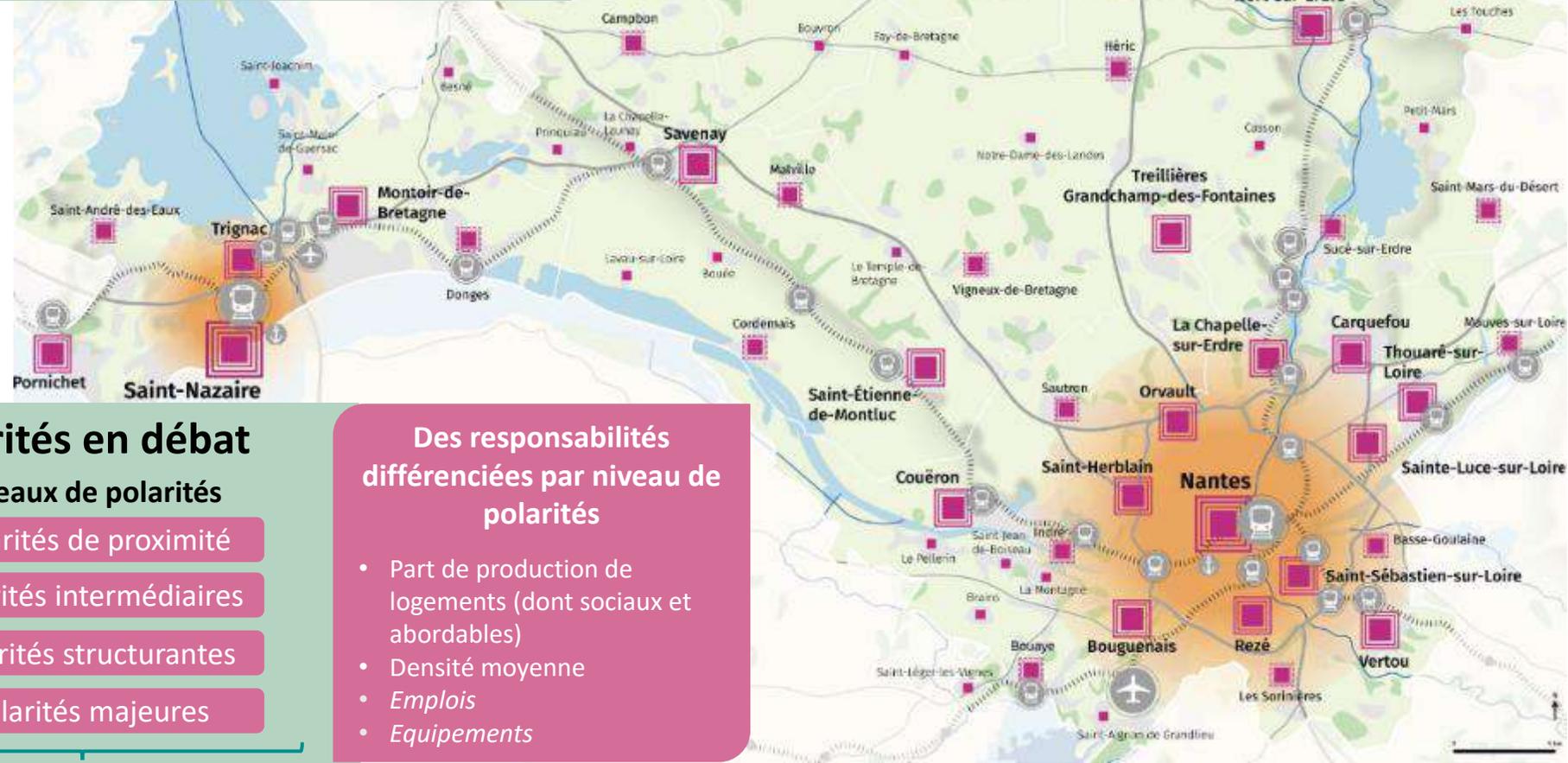
Axe 2.2. Favoriser l'économie au service du territoire et des habitants

2.2.1. S'appuyer sur la diversité des forces économiques du territoire

2.2.2. Accompagner les transitions écologiques et énergétiques

Vers un scénario multipolaire équilibré

LA CARTO



Principe de niveau de polarités en débat

4 niveaux de polarités

- Polarités de proximité
- Polarités intermédiaires
- Polarités structurantes
- Polarités majeures

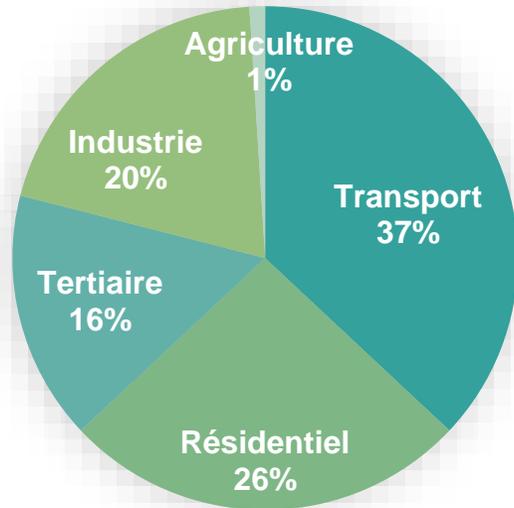
- Pour certaines, regroupées*
- Cœur métropolitain nantais
 - Cœur d'agglomération nazairien

Des responsabilités différenciées par niveau de polarités

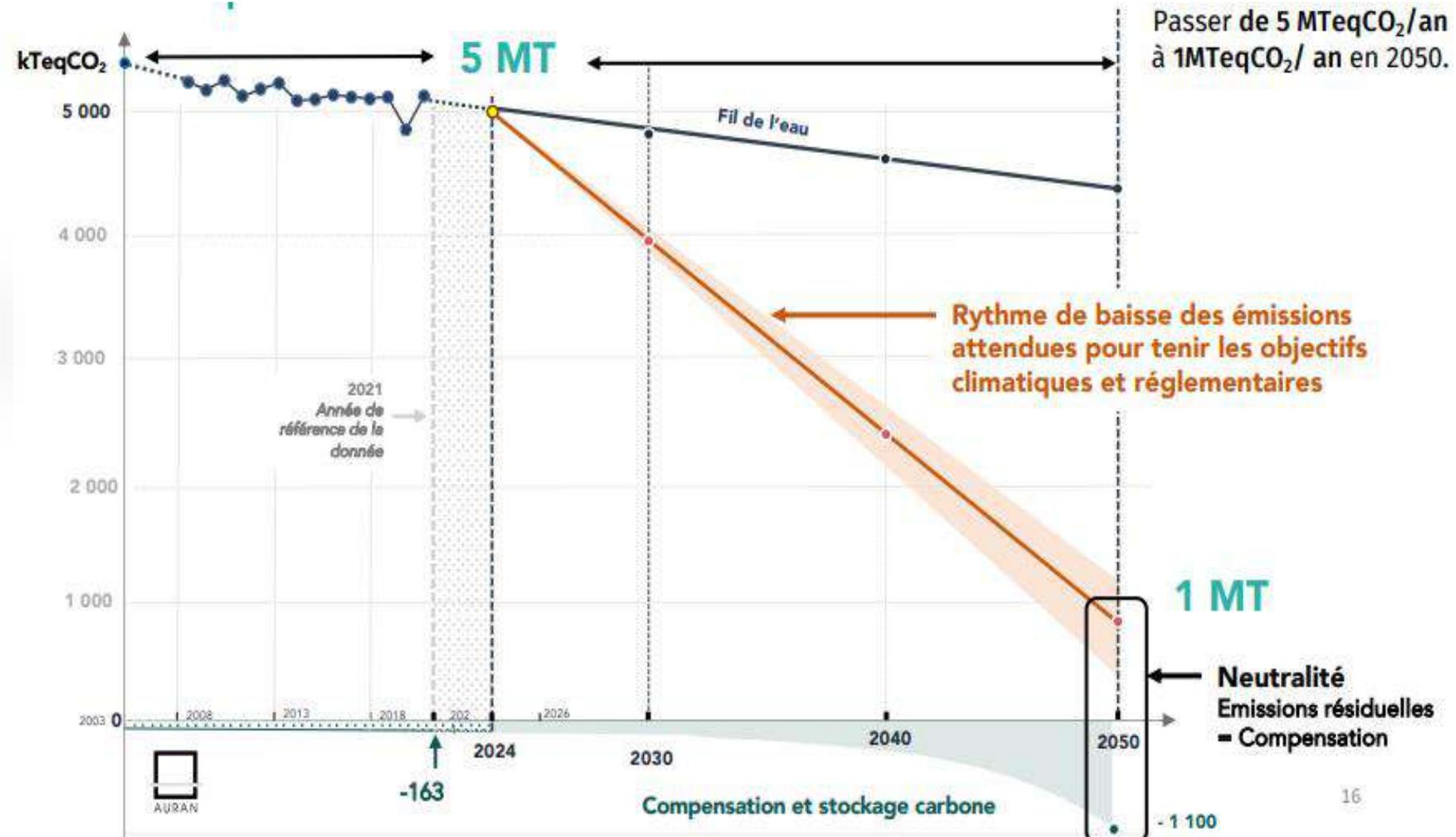
- Part de production de logements (dont sociaux et abordables)
- Densité moyenne
- *Emplois*
- *Equipements*

Des responsabilités majorées par rapport aux polarités du même niveau

- En production de logement
- Densité



Consommations énergétiques (GWh)
BASEMIS 2018



#MOTSCLÉS

Diversifier et décarboner les filières

Conforter et promouvoir les activités existantes

Pérenniser à minima 80 000 hectares d'espaces agricoles

Développer les Énergies renouvelables et de récupération



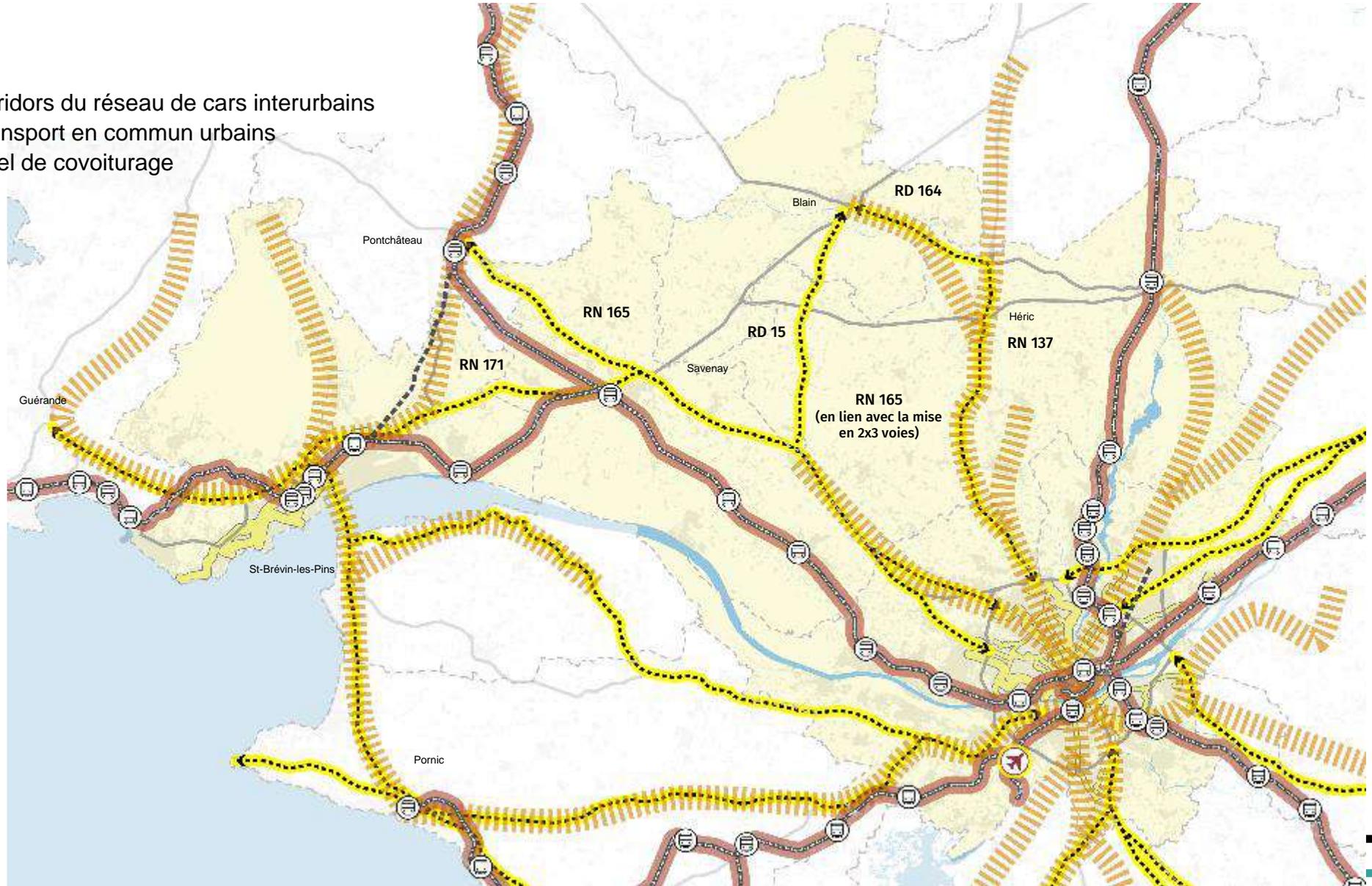
LA ROBUSTESSE



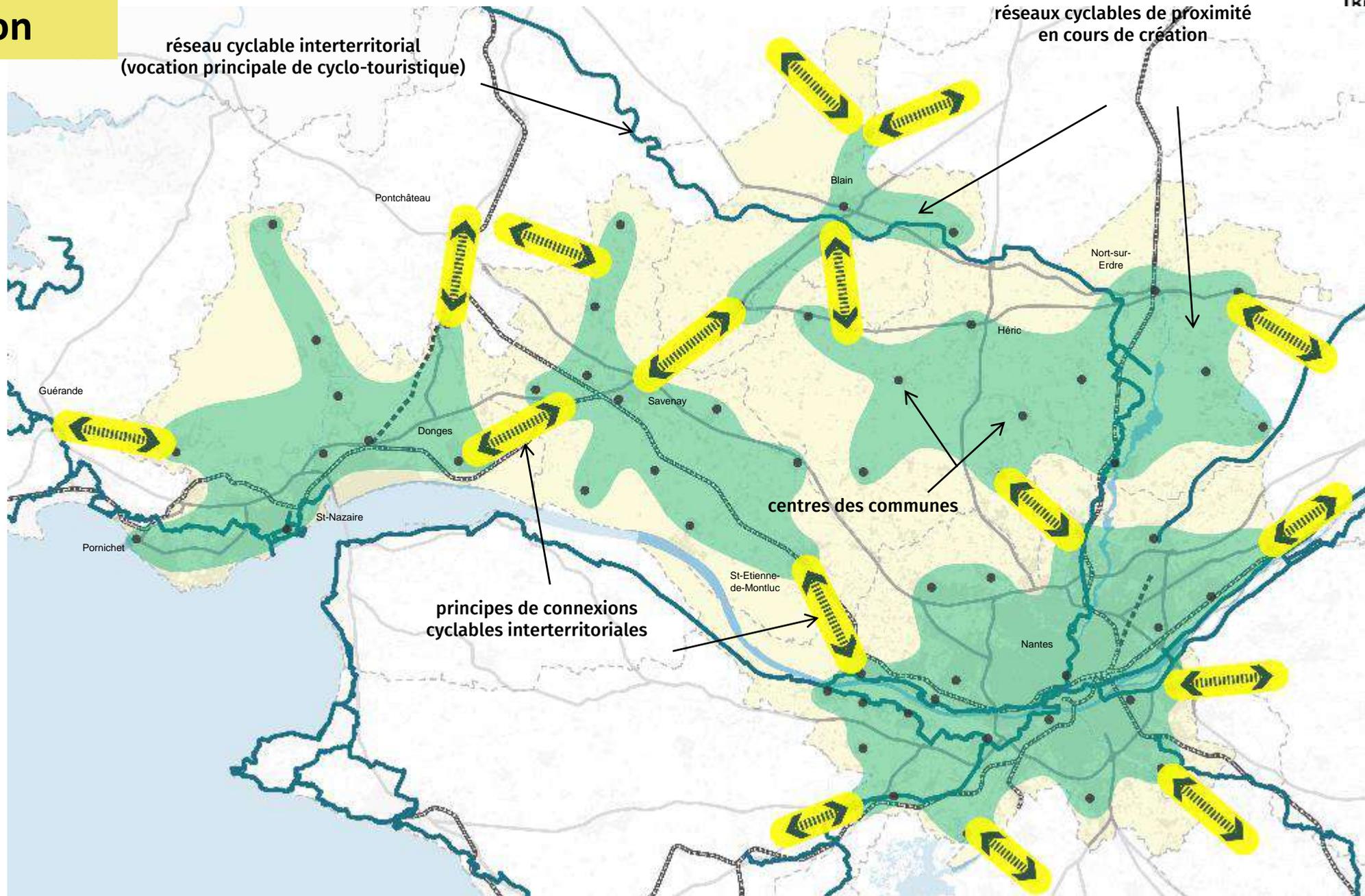
VOUS AVEZ LA PAROLE

- **Qu'est-ce qui vous surprend ? Vous rassure ? Vous dérange ?**
- **Qu'est-ce qui vous semble insuffisamment traité / Un manque ?**
- **Sur quel(s) sujet(s) souhaitez-vous des éclaircissements ?**

-  réseau ferré
-  principaux corridors du réseau de cars interurbains
-  réseaux de transport en commun urbains
-  axes à potentiel de covoiturage



SERM
Service Express
Régional
Métropolitain



Axe 3.1. Organiser la gouvernance des biens communs

- 3.1.1. Bien vivre autour de l'Estuaire et du littoral et des marais
- 3.1.2. Garantir la fonctionnalité de l'armature territoriale au service des habitants
- 3.1.3. Prévoir le foncier nécessaire aux projets spécifiques et à une offre en équipements et Services

Axe 3.2. Assumer ses responsabilités extraterritoriales

- 3.2.1. S'appuyer sur les forces économiques industrielles pour assurer la transition énergétique et écologique du territoire
- 3.2.2. Soutenir les projets d'infrastructures dans leur mutation

Axe 3.3. Accompagner le changement dans la diversité des échelles de coopération

- 3.3.1. Être un catalyseur d'écosystèmes de solutions
- 3.3.2. Accompagner le développement d'autres modèles de développement économique

#MOTSCLÉS

Développer les coopérations avec les acteurs du territoire et territoires voisins

Engager des réflexions sur les mutualisations (foncier, équipements...)

Développer les synergies entre entreprises et collectivités

S'appuyer sur les expérimentations et partenariats

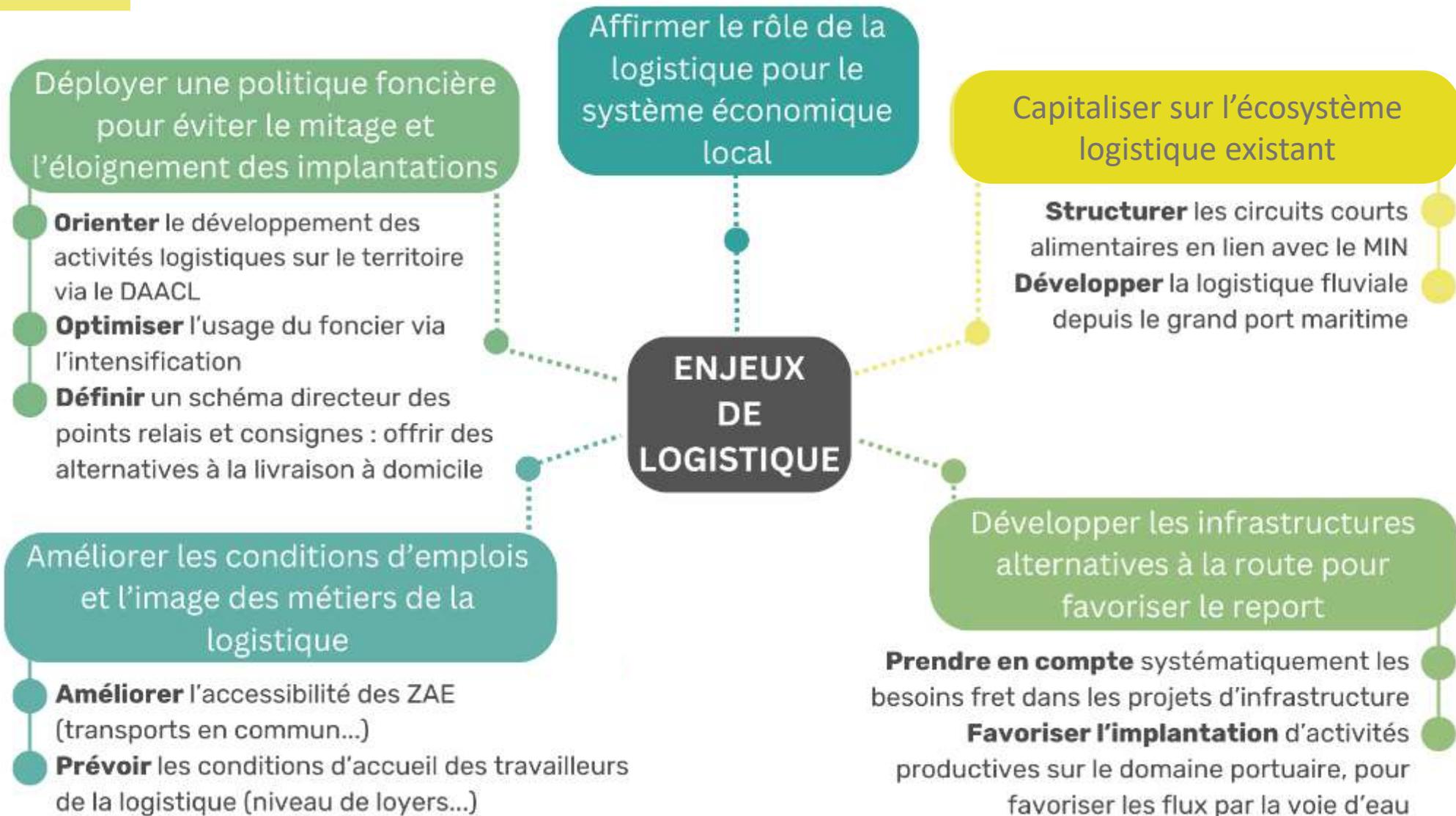
Réservoirs de biodiversité

- Milieux bocagers
- Milieux forestiers et bois
- Milieux de marais
- Milieux humides
- Milieux rivulaires, de vallées
- Milieux aquatiques et cours d'eau

Corridors et perméabilités

- Espaces de perméabilités des milieux bocagers et boisés
- Espaces végétalisés urbains
- Grands corridors interrégionaux
- Corridors aquatiques
- Corridor spécifique de la Loire







LA COOPÉRATION



VOUS AVEZ LA PAROLE

- **Qu'est-ce qui vous surprend ? Vous rassure ? Vous dérange ?**
- **Qu'est-ce qui vous semble insuffisamment traité / Un manque ?**
- **Sur quel(s) sujet(s) souhaitez-vous des éclaircissements ?**

MERCI.

www.nantessaintnazaire.fr

